

XII**BUDGET****DU****MINISTÈRE DES FINANCES****ET****DES TRAVAUX PUBLICS****POUR L'EXERCICE 1906.**

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances et des Travaux publics pour l'exercice 1906 s'élève à fr. 37,087,082 »
 Les crédits alloués pour 1905 montent à 37,070,422 »

AUGMENTATION fr. 16,660 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1906 fr. 35,167,082 »
 — 1905 34,480,422 »

AUGMENTATION fr. 686,660 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1906 fr. 1,920,000 »
 — 1905 2,590,000 »

DIMINUTION 670,000 »

Soit en plus pour l'exercice 1906 fr. 16,660 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1906. 1,794,000 »
 — alloué pour 1905. 1,717,825 »

AUGMENTATION fr. 76,175 »

Cette augmentation provient à concurrence de 13,000 francs d'un transfert de l'article 8.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le surplus, soit 65,175 francs, est destiné à faire face aux promotions normales et aux augmentations réglementaires de traitement ainsi qu'à une certaine extension des cadres du personnel de l'administration centrale nécessitée par l'accroissement de la tâche des divers services tant de l'administration des Finances que de l'administration des Ponts et Chaussées.

ART. 7. — *Service de la Monnaie.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	16,100	»
— alloué pour 1905		17,100	»
DIMINUTION.	fr.	1,000	»

résultant de la suppression de la charge temporaire portée au Budget pour 1905.

ART. 8. — *Documents statistiques.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	10,800	»
— alloué pour 1905		23,800	»
DIMINUTION.	fr.	13,000	»

Le crédit de cet article supportait jadis certains frais de personnel consistant en indemnités à des employés occupés à la rédaction de la statistique commerciale. Ces frais seront désormais imputés sur l'article 2 (personnel de l'administration centrale), moyennant le transfert à cet article de la somme de 13,000 francs.

Le crédit de l'article 8 sera dorénavant affecté exclusivement aux dépenses de matériel, de publication, etc.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES
DANS LES PROVINCES.ART. 15. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.
Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	3,215,000	»
— alloué pour 1905.		3,090,000	»
AUGMENTATION.	fr.	125,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime*

Crédit demandé pour 1906	fr. 6,980,000 »
— alloué pour 1905	6,699,900 »
AUGMENTATION.	fr. 280,100 »

Le Gouvernement a décidé d'augmenter, à partir de 1906, le taux des traitements du personnel inférieur des accises et de la douane.

L'augmentation des crédits faisant l'objet des articles 15 et 18 permettra de réaliser cette mesure.

ART. 19. — *Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 35,000 »
— alloué pour 1905	30,000 »
AUGMENTATION.	fr. 5,000 »

Un crédit de 30,000 francs a longtemps suffi à couvrir les dépenses imputables sur l'article 19. Mais des raisons de service ayant nécessité la mise en disponibilité de certains fonctionnaires dont le traitement était relativement élevé, le crédit habituel est devenu insuffisant et il y a lieu de l'augmenter de 5,000 francs pour faire face aux dépenses actuelles.

ART. 21. — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 820,000 »
— alloué pour 1905	795,500 »
AUGMENTATION.	fr. 24,500 »

L'augmentation du crédit résulte de l'accroissement considérable du nombre des expertises cadastrales.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.

ART. 24. — *Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 678,200 »
— alloué pour 1905	668,000 »
AUGMENTATION.	fr. 10,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation représente la rétribution des surnuméraires qui seront nommés au delà du nombre réglementaire par application de l'arrêté royal du 31 mai 1903. (*Moniteur* du 9 juin 1903, n° 160.)

ART. 29. — *Matériel.* (Y compris une somme de 4,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906.	fr.	23,000	»
— alloué pour 1903		23,500	»
AUGMENTATION.	fr.	1,500	»

L'augmentation proposée vient en accroissement de la charge temporaire portée au Budget pour 1905. Le montant de la charge temporaire ainsi augmentée se décompose comme il suit :

Refonte des documents de contrôle	fr.	3,000	»
Renouvellement partiel de l'outillage de l'atelier général du timbre.		1,500	»
TOTAL ÉGAL.	fr.	4,500	»

ART. 30. — *Dépenses du domaine*

Crédit demandé pour 1906	fr.	62,000	»
— alloué pour 1903		50,000	»
AUGMENTATION.	fr.	12,000	»

Cette augmentation est nécessaire :

1° A concurrence de 7,000 francs environ, pour acquitter le montant des redevances dues, pour la période quinquennale de 1904 à 1908, aux propriétaires des terrains compris dans la concession des mines dites « de Durbuy », cédées à l'État par la Grande Compagnie du Luxembourg (loi du 15 mars 1873); étant donné la minime importance de la somme qui revient annuellement à chacun des intéressés et le nombre considérable de ceux-ci, il a été entendu que les redevances en question ne seraient liquidées que tous les cinq ans;

2° Pour le surplus, afin de pouvoir faire face au paiement des dépenses résultant des travaux d'entretien, des charges et contributions incombant aux nombreux immeubles dont le service des domaines a maintenant la gestion.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.

Affaires générales.

ART. 32. — *Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées. — Congrès de navigation.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	50,000	»
— alloué pour 1905		56,000	»
DIMINUTION.		fr.	6,000 »

Cette diminution représente la charge temporaire inscrite au Budget de 1905 en vue d'indemniser de leurs frais de voyage et de séjour les ingénieurs des Ponts et Chaussées désignés pour assister au Congrès international de navigation de Milan.

Routes et Bâtiments civils.

ART. 35. — *Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). — Impositions. Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire de 200,000 francs doit être maintenue en prévision des travaux importants qui seront effectués en province aux bâtiments civils.

De plus, ce crédit aura à supporter des charges nouvelles par suite du transfert au service des Bâtiments civils de l'entretien de nombreux monuments anciens.

Travaux hydrauliques.

ART. 37. — *Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	2,500,000	»
— alloué pour 1905.		2,401,400	»

AUGMENTATION. fr. 98,600 »

Les dépenses d'entretien et d'amélioration des canaux et rivières administrés par l'État croissant chaque année, il est nécessaire de porter à 2,500,000 francs le crédit destiné à faire face à ces dépenses.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Personnel des Ponts et Chaussées et des Bâtiments civils.

ART. 40. — *Ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. — Inspection en province des services d'exécution : frais de déplacements des fonctionnaires chargés de l'inspection générale. — Jurys d'examens : frais divers.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	1,384,700	»
— alloué pour 1905.		1,364,575	»
AUGMENTATION.		fr.	20,125 »

Cette augmentation est sollicitée en vue d'accorder de l'avancement à un certain nombre d'ingénieurs et de conducteurs qui se trouveront, en 1906, dans les conditions réglementaires pour obtenir une amélioration de position.

ART. 41. — *Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des Ponts et Chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. — Jurys d'examens : frais divers.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	1,479,225	»
— alloué pour 1905.		1,434,265	»
AUGMENTATION.		fr.	44,960 »

Dans le courant de l'année 1906, un certain nombre d'aides temporaires pourront être versés dans le cadre des surveillants des Ponts et Chaussées. Ces agents, dont les salaires sont actuellement imputés sur le Budget des Dépenses extraordinaires comme élément accessoire du coût des travaux, devront, à la suite de leur nomination à titre effectif, être payés sur le Budget ordinaire; il en résultera une augmentation de charge de 40,000 francs imputable sur l'article 41.

Le surplus de l'augmentation sollicitée, soit 4,960 francs, permettra d'accorder de l'avancement à un certain nombre d'agents qui se trouveront, en 1906, dans les conditions réglementaires pour obtenir une amélioration de position.

ART. 42. — *Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. — Jurys d'examens : frais divers. — Gardiens de monuments : frais d'habillement.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	238,682	»
— alloué pour 1905.		230,182	»
AUGMENTATION.		fr.	8,500 »

Mêmes causes qu'à l'article 41.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE VIII.

SERVICES DIVERS.

Administration des Ponts et Chaussées.

ART. 48 (ancien). — *Palais de Justice de Gand Appropriation et transformation.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

En vue de poursuivre l'exécution des travaux en 1906.

ART. 49 (ancien). — *Académie royale flamande, à Gand. Travaux de construction et de décoration.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Report du crédit de 1905, lequel n'a pas été utilisé.

ART. 50 (ancien) — *Observatoire royal, à Uccle. Travaux d'aménagement.*

Crédit demandé : 280,000 francs.

Le crédit sollicité permettra de poursuivre en 1906 les travaux d'extension nécessaire des installations immobilières de cet établissement scientifique.

ART. 51 (nouveau). — *Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Mons.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Par suite de l'accroissement continu des divers services de l'administration provinciale du Hainaut, il est nécessaire d'agrandir et d'améliorer les locaux occupés actuellement par ces services. Un premier crédit de 100,000 francs est sollicité dans ce but.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 52 (ancien). — *Agrandissement des bureaux et de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Report du crédit de 1905, lequel n'a pas été utilisé.

ART. 53 (nouveau). — *Achèvement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Cette allocation permettra d'entamer en 1906 les travaux d'achèvement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges.

ART. 54 (ancien). — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit est sollicité en vue de continuer en 1906 l'exécution des travaux de consolidation des ruines de l'abbaye de Villers et d'apporter des améliorations à leurs dépendances ainsi qu'au chemin de La Roche à la station de Villers.

ART. 55 (56 ancien). — *Escaut. Construction d'embarcadères. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit permettra notamment : 1° la construction de deux embarcadères pour le service du passage d'eau à vapeur de Burght à Anvers et d'un embarcadère à Liefkenshoek pour desservir le passage d'eau à vapeur Lillo-Liefkenshoek-Doel (une allocation de 20.000 francs a été portée au Budget de 1905 pour la construction de ce dernier ouvrage, mais la somme n'a pu être utilisée); 2° le dévasement de la Petite Rivière à Tournai, travail qui sera indispensable lors de l'amélioration de l'Escaut entre les écluses d'Antoing et de Kain.

ART. 56 (58 ancien). — *Sambre canalisée. Améliorations, expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Ce crédit est principalement destiné :

- 1° A la construction de perrés et à l'amélioration de chemins de halage;
- 2° A la reconstruction du pont de Mornimont et au redressement de la rivière aux abords de cet ouvrage d'art.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 57 (59 ancien). — *Meuse. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

Ce crédit permettra notamment la continuation des travaux de construction de perrés, la construction d'une nouvelle estacade à Ben-Ahin ainsi que la transformation et l'amélioration de passages d'eau publics.

ART. 58 (60 ancien). — *Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration de maisons.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit permettra la continuation des travaux pour lesquels des crédits ont été demandés aux Budgets des exercices antérieurs en vue de l'amélioration du logement des agents des voies navigables.

ART. 59 (61 ancien). — *Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés.*

Crédit demandé : 600,000 francs.

Ce crédit permettra notamment de poursuivre les travaux de défense des dunes.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances et des Travaux publics pour l'exercice 1906 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-cinq millions cent soixante-sept mille quatre-vingt-deux francs fr. 35,167,082 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million neuf cent vingt mille francs 1,920,000 »

Soit ensemble à la somme de trente-sept millions quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-deux francs, fr. 37,087,082 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 27 septembre 1905.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Financiën en Openbare Werken voor het dienstjaar 1906 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van vijf en dertig miljoen honderd zeven en zestig duizend twee en tachtig frank fr. 35,167,082 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een miljoen negen honderd twintig duizend frank. 1,920,000 »

Te zamen, op de som van zeven en dertig miljoen zeven en tachtig duizend twee en tachtig frank . fr. 37,087,082 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 27^{en} September 1905.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

C^o DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1906.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	2,487,900
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité . .	1,794,000	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	105,000	
4	Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale	34,050	
5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque	492,500	
6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires	13,950	
7	Service de la Monnaie	16,100	
8	Documents statistiques	10,800	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
9	Traitements d'activité et de disponibilité des agents du Trésor	184,100	244,000
10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor	59,900	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN EN OPENBARE WERKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1906.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	2,487,200 *
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het Middenbestuur verzonden, — Wachtgelden	1,794,000 "	
3	Honoraria der advocaten en der pleitbezorgers van het Departement. — Proceskosten, uitgaven, boeten van cassatie, enz	105,000	
4	Omreiskosten; reis- en verblijfkosten der ambtenaren, beambten en bedienden van het Middenbestuur.	34,050 *	
5	Materieel, algemeen papiermagazijn, bibliotheek	492,500 *	
6	Vergoeding aan den directeur der muntfabricatie en aan den chef der vervaardiging van muntstempels.	13,950 "	
7	Muntdienst.	16,100 *	
8	Statistische bescheiden	10,800 "	
HOOFDSTUK II.			
BESTUUR DER THESAURIE EN OPENBARE SCHULD IN DE PROVINCIEËN.			
9	Jaarwedden van de in dienst zijnde en in beschikbaarheid gestelde agenten der Schatkist.	184,100 *	244,000 *
10	Bureel-, klerk-, huurkosten, enz., der agenten der Schatkist	59,900 *	

: BUDGET DU MINIST. DES FINANCES ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.				
11	Surveillance générale. Traitements.	485,800 "	15,763,225 "	
12	Service de la conservation du cadastre. Traitements	1,059,000 "		
13	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité	Traitements fixes		3,215,000 "
14		Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif).		2,503,000 "
15	Service des douanes et de la recherche maritime	6,980,000 "		
16	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.	3,500 "		
17	Service des laboratoires	26,500 "		
18	Suppléments de traitement	280,000 "		
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	35,000 "		
20	Frais de bureau et de tournées	104,000 "		
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	820,000 "		
22	Police en matière de douane et d'accise	15,000 "		
23	Matériel.	236,425 "		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.	678,200 "	2,415,000 "	
25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	18,000 "		
26	Frais de bureau et dépenses diverses	35,300 "		
27	Traitements du personnel du domaine.	95,000 "		
28	Remises des receveurs. — Frais de perception. (Crédit non limitatif).	1,500,000 "		

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
HOOFDSTUK III.				
BESTUUR DER RECHTSTREEKSCH E BELASTINGEN, DOUANEN EN ACCIJNZEN IN DE PROVINCIËN.				
11	Algemeen toezicht. Jaarwedden	485,800 .	15,763,225 .	
12	Dienst der bewaring van het kadaster. Jaarwedden	1,059,000 .		
13	Dienst der rechtstreeksche belastingen, der accijnzen en der comptabiliteit.	Vaste jaarwedden		3,215,000 .
14		Verhoudensmatige kortingen en vergoedin- gen (Onbepaald krediet)		2,503,000 .
15	Dienst van het tolwezen en van het onderzoek ter zee.	6,980,000 .		
16	Dienst van de keuring der gouden en zilveren waren	3,500 .		
17	Dienst van de laboratoriums	26,500 .		
18	Bijjaarwedden.	280,000 .		
19	Tijdelijke jaarwedden der niet herplaatste ambtenaren en beambten	35,000 .		
20	Bureel- en omreiskosten	104,000 .		
21	Vergoedingen, premïën en uitgaven van verschillenden aard	820,000 .		
22	Politie in zake van douanen en accijnzen	15,000 .		
23	Materieel.	236,425 .		
HOOFDSTUK IV.				
BESTUUR DER REGISTRATIE EN DOMEINEN IN DE PROVINCIËN.				
24	Jaarwedden van het personeel van de registratie en het zegel	678,200 .	2,415,000 .	
25	Tijdelijke jaarwedden der niet herplaatste ambtenaren en beambten	18,000 .		
26	Bureelkosten en uitgaven van verschillenden aard	35,300 .		
27	Jaarwedden van het personeel des domeins	95,000 .		
28	Kortingen der ontvangers — Kosten van inning (Onbepaald krediet.)	1,600,000 .		

BUDGET DU MINIST. DES FINANCES ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
29	Matériel. (<i>Y compris une somme de 4,500 francs en charge temporaire.</i>)	25,000	
30	Dépenses du domaine	62,000	
31	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	1,500	
CHAPITRE V.			
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.			
<i>Affaires générales.</i>			
32	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées. — Congrès de navigation	50,000	
<i>Routes et bâtiments civils.</i>			
33	Routes: entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien — Frais d'expertise — Subsidés	6,100,000	
34	Plantations nouvelles; frais d'expertise	85,000	
35	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État: entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). — Impositions Divers. (<i>Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.</i>)	1,250,000	
36	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs: études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. — Achats et réparations de meubles. — Fournitures de bureau et divers: matériel, instruments, livres, etc.	90,000	
<i>Travaux hydrauliques.</i>			
37	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations, et lignes télégraphiques: entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration	2,500,000	14,165,607
38	Bacs et passages d'eau et dépendances: entretien, amélioration, établissement, exploitation.	52,000	
39	Ports, côtes, phares, fanaux: entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. — Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides.	900,000	
<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>			
40	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées: traitements, frais de bureau et de déplacements. — Inspection en province des services d'exécution: frais de déplacements des fonctionnaires chargés de l'inspection générale. — Jurys d'examen: frais divers	1,384,700	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
29	Materieel (<i>Inbegrepen eene som van 4,500 frank als tijdelijke last.</i>)	25,000	»
50	Uitgaven van het domein	62,000	»
51	Schaden en interesten voor zaken van verschillende aard, de kroonen wegens vertraagde betaling medebegrepen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	1,500	»
HOOFDSTUK V. BESTUUR DER BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIËN. <i>Algemeene zaken.</i>			
32	Voorbereiding van ontwerpen, kosten van opmaken van plans, aanbestedingen; drukwerken en nateekening van plans. Aankoop en herstelling van materieel. Allerhande leveringen: instrumenten, clichés, papier, boeken, kaarten, enz. — Kosten van zending in den vreemde voor studiën betrekkelijk de diensten van het Bestuur der Bruggen en Wegen. — Scheepvaartcongressen	50,000	»
<i>Wegen en burgerlijke gebouwen.</i>			
53	Wegen: onderhoud, verbetering, rechtmaking, beplantingen. Openbare parken, squares en banen voor wielrijders: legging en onderhoud. Kosten van schatting. Toelagen.	6,100,000	»
54	Nieuwe beplantingswerken; kosten van schatting	85,000	»
55	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat: onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van verbetering van vergrooting, van herstelling, enz. — Aankoop van onroerende goederen. — Openbare feesten en plechtigheden: werken en leveringen. — Huurgelden (<i>inbegrepen dat van het huis te Brussel betrokken door de Voorzienigheds- en Hulpkas ten voordele der slachtoffers van arbeidsongevallen.</i>) — Belastingen Allerhande. (<i>Inbegrepen eene som van 200,000 frank als tijdelijke last.</i>)	1,250,000	»
56	Bijzondere dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten: voorbereiding van ontwerpen, opmaking van plans, aanbestedingen, drukwerken; verwarming en verlichting. Aankoop en herstelling van meubels. Kantoorbehoeften en andere: materieel, instrumenten, boeken, enz.	90,000	»
<i>Waterwerken.</i>			
57	Vaarten, rivieren, polders, besproeiingen in de Kempen, beplantingen en telegraaflijnen: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie	2,500,000	»
58	Overzetbooten en veren en aanhoorigheden: onderhoud, verbetering, instelling, exploitatie	52,000	14,163,607
59	Haven, kusten, vuurtorens, bakens: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie. Bebossching der domeinluinen. Werken betreffende den gezondheids-toestand; toelagen	900,000	»
<i>Personeel van bruggen en wegen en van de burgerlijke gebouwen.</i>			
40	Ingenieurs en conducteurs van bruggen en wegen: jaarwedden, kantoorkosten en kosten van verplaatsing. — Toezicht in provincie der uitvoeringsdiensten: kosten van verplaatsing van de ambtenaren belast met het algemeen toezicht — Examenjurys: allerhande uitgaven	1,384,700	»

BUDGET DU MINIST. DES FINANCES ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
41	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements — Jurys d'examen : frais divers	1,479,225 »	
42	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. — Jurys d'examen : frais divers. — Gardiens de monuments : frais d'habillement	238,682 »	
<i>Annales des Travaux publics.</i>			
43	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	14,000 »	
<i>Traitements de disponibilité.</i>			
44	Traitements temporaires de disponibilité	20,000 »	
CHAPITRE VI.			
PENSIONS ET SECOURS.			
45	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>) . . .	35,550 »	
46	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents.	51,500 »	87,050 »
CHAPITRE VII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
47	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 40.	7,000 »	7,000 »
TOTAL . . . fr.		• • • • •	35,167,082 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE VIII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Administration des ponts et chaussées.</i>			
48	Palais de Justice de Gand, Appropriation et transformation	50,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
41	Bureeloversten, commiezen, toezichters, sasseniers, brugwachters, waterseerjanten, vaartwachters, besproeiërs en andere ondergeschikte agenten der bruggen en wegen : jaarwedden, vergoedingen, verplaatsingskosten. — Examenjurs : allerhande kosten.	1,479,225 •	
42	Bouwmeesters en andere ambtenaars en agenten van den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen der hoofdstad en der omliggende gemeenten : jaarwedden, vergoedingen, verplaatsingskosten. — Examenjurs : allerhande kosten. — Wachters van monumenten : kleedingskosten	238,682 •	
43	<i>Annalen der Openbare Werken.</i> Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande kosten	14,000 •	
44	<i>Jaarwedden van beschikbaarheid.</i> Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid	20,000 •	
45	HOOFDSTUK VI. PENSIOENEN EN HULPGELDEN.		
45	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>) . . .	35,550 •	
46	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Hulpgelden aan gewezen ambtenaars of beambten, of aan hunne weduwen en weezen, in geval de beambte op pensioen gesteld of overleden ware ten gevolge van ongevallen overkomen of wonden verkregen tijdens het uitoefenen zijner bediening. — Jaarlijksche renten en pensioenen verleend krachtens rechterlijke besluiten aan gewezen agenten of aan weduwen en weezen van gewezen agenten	51,500 •	87,050 •
47	HOOFDSTUK VII. ONVOORZIENE UITGAVEN.		
47	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 46 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben	7,000 •	7,000 •
	TOTAAL.		35,167,082 •
	TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.		
	HOOFDSTUK VIII.		
	VERSCHEIDENE DIENSTEN.		
48	<i>Bestuur van bruggen en wegen.</i> Justitie-Paleis van Gent. Geschiktmaking en verandering	50,000 •	

BUDGET DU MINIST. DES FINANCES ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Académie royale flamande, à Gand. Travaux de construction et de décoration	50,000 .	
50	Observatoire royal, à Uccle. Travaux d'aménagement.	280,000 .	
51	Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Mons	100,000 .	
52	Agrandissement des bureaux et de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers . . .	100,000 .	
53	Achèvement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges	500,000 .	
54	Ruines de l'abbaye de Villers	100,000 .	1,920,000 .
55	Escaut. Construction d'embarcadères. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.	100,000	
56	Sambre canalisée. Améliorations, expropriations et travaux	150,000 .	
57	Meuse. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration	60,000 .	
58	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration de maisons.	50,000 .	
59	Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés	600,000 .	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DES TRAVAUX PUBLICS fr.			57,087,082 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 septembre 1905.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances et des Travaux publics.

C^{te} DE SMET DE NAËYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN FINANCIËN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Koninklijke Vlaamsche Academie, te Gent. Bouwingswerken en versiering	30,000 "	
50	Koninklijke sterrewacht, te Ukkel. Inrichtingswerken	280,000 "	
51	Vergrooing van het hotel van het provinciaal Bestuur, te Bergen.	100,000 "	
52	Vergrooing der bureelen en van het hotel van het provinciaal Bestuur, te Antwerpen	100,000 "	
53	Voltooing van het hotel van het provinciaal Bestuur, te Brugge	300,000 "	
54	Puinen der abdij van Villers	100,000 "	1,920,000 .
55	Schelde. Bouwing van veerdammen. Buitengewoon onderhouds- en verbeteringswerken.	100,000 "	
56	Gekanaliseerde Samber. Verbetering, onteigeningen en werken	150,000 "	
57	Maas. Buitengewoon onderhouds- en verbeteringswerken	60,000 "	
58	Woonhuizen voor de agenten der waterwegen. Bouwing, herbouwing en verbetering van huizen	50,000 "	
59	Havens en kusten. Buitengewone onderhouds- en verbeteringswerken. Toelagen	600,000 "	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN EN OPENBARE WERKEN . . . fr.			37,087,082 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 27^{en} September 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

(29)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

ET

DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1906

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																				
CHAPITRE I ^{er} .																																				
ADMINISTRATION CENTRALE.																																				
1	a	Traitement du Ministre.																																		
		Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																		
	a.	Finances :																																		
		Secrétariat général du Département, Administrations de la Trésorerie et de la Dette publique, des Contributions directes, Douanes et Accises, de l'Enregistrement et des Domaines, des Monnaies :																																		
			<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>»</td><td>10,000 ou 12,000</td><td rowspan="14">1,121,050</td></tr><tr><td>7</td><td>10,000 et 12,000</td></tr><tr><td>1</td><td>10,000</td></tr><tr><td>»</td><td>10,000</td></tr><tr><td>7</td><td>9,000 et 9,600</td></tr><tr><td>19</td><td>8,000 et 9,000</td></tr><tr><td>21</td><td>6,000 à 7,800</td></tr><tr><td>1</td><td>7,800</td></tr><tr><td>1</td><td>7,800</td></tr><tr><td>2</td><td>4,700 à 6,000</td></tr><tr><td>45</td><td>4,200 à 6,000</td></tr><tr><td>57</td><td>5,500 à 4,200</td></tr><tr><td>1</td><td>2,200 à 2,600</td></tr><tr><td>99</td><td>1,400 à 5,100</td></tr></table>	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	»	10,000 ou 12,000	1,121,050	7	10,000 et 12,000	1	10,000	»	10,000	7	9,000 et 9,600	19	8,000 et 9,000	21	6,000 à 7,800	1	7,800	1	7,800	2	4,700 à 6,000	45	4,200 à 6,000	57	5,500 à 4,200	1	2,200 à 2,600	99	1,400 à 5,100	
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																		
»	10,000 ou 12,000	1,121,050																																		
7	10,000 et 12,000																																			
1	10,000																																			
»	10,000																																			
7	9,000 et 9,600																																			
19	8,000 et 9,000																																			
21	6,000 à 7,800																																			
1	7,800																																			
1	7,800																																			
2	4,700 à 6,000																																			
45	4,200 à 6,000																																			
57	5,500 à 4,200																																			
1	2,200 à 2,600																																			
99	1,400 à 5,100																																			
		Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, houte-feu et nettoyeuses .	90	800 à 2,600	128,050																															
		Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités) .			105,850																															
		Traitements de disponibilité .			1,300																															
		TOTAL. . .	551	A REPORTER. fr.	1,354,250																															
A REPORTER. . . . fr.																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	,
1,794,000	1,717,825	76,175	,	1,704,000	1,668,118 67	
1,815,000	1,738,825	76,175	,	1,722,000	1,689,118 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																	
		REPORT. fr.																																	
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).																																	
		Travaux publics :																																	
b.	Administration des Ponts et Chaussées :	REPORT. . fr.	1,554,250																																
		<table><tr><th>Nombre d'agents</th><th>Traitements annuels.</th></tr><tr><td>1</td><td>12,000</td></tr><tr><td>2</td><td>12,000</td></tr><tr><td>1</td><td>10,500</td></tr><tr><td>6</td><td>6,000 à 9,000</td></tr><tr><td>1</td><td>8,000</td></tr><tr><td>1</td><td>7,000</td></tr><tr><td>5</td><td>5,500 à 7,800</td></tr><tr><td>10</td><td>4,200 à 5,000</td></tr><tr><td>1</td><td>5,500</td></tr><tr><td>13</td><td>2,200 à 4,000</td></tr><tr><td>24</td><td>1,400 à 5,120</td></tr><tr><td>1</td><td>1,500</td></tr><tr><td>7</td><td>90 à 175 fr. par mois</td></tr><tr><td>26</td><td>800 à 2,500</td></tr><tr><td>TOTAL.</td><td>99</td></tr></table>	Nombre d'agents	Traitements annuels.	1	12,000	2	12,000	1	10,500	6	6,000 à 9,000	1	8,000	1	7,000	5	5,500 à 7,800	10	4,200 à 5,000	1	5,500	13	2,200 à 4,000	24	1,400 à 5,120	1	1,500	7	90 à 175 fr. par mois	26	800 à 2,500	TOTAL.	99	551,750
Nombre d'agents	Traitements annuels.																																		
1	12,000																																		
2	12,000																																		
1	10,500																																		
6	6,000 à 9,000																																		
1	8,000																																		
1	7,000																																		
5	5,500 à 7,800																																		
10	4,200 à 5,000																																		
1	5,500																																		
13	2,200 à 4,000																																		
24	1,400 à 5,120																																		
1	1,500																																		
7	90 à 175 fr. par mois																																		
26	800 à 2,500																																		
TOTAL.	99																																		
c.	Indemnités pour travaux extraordinaires; Cabinet du Ministre ; Comité permanent du Budget. salaires; frais de maladie, etc :	<table><tr><td>Finances</td><td>72,000</td></tr><tr><td>Travaux publics.</td><td>16,000</td></tr></table>	Finances	72,000	Travaux publics.	16,000	88,000																												
Finances	72,000																																		
Travaux publics.	16,000																																		
		TOTAL pour l'art. 2 . . . fr. 1,794,000																																	
		<table><tr><th colspan="2">MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Finances :</td><td></td></tr><tr><td>a. Honoraires et émoluments des avocats et avoués</td><td>61,000</td></tr><tr><td>b. Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.</td><td>19,000</td></tr><tr><td colspan="2">Travaux publics :</td></tr><tr><td>c. Honoraires des avocats</td><td>25,000</td></tr></table>		MONTANT de la dépense.		Finances :		a. Honoraires et émoluments des avocats et avoués	61,000	b. Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	19,000	Travaux publics :		c. Honoraires des avocats	25,000																				
MONTANT de la dépense.																																			
Finances :																																			
a. Honoraires et émoluments des avocats et avoués	61,000																																		
b. Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	19,000																																		
Travaux publics :																																			
c. Honoraires des avocats	25,000																																		
(Pour l'Administration des Ponts et Chaussées, les honoraires et les frais des avoués sont imputés sur les crédits auxquels se rapportent les affaires dans lesquelles ils occupent.)																																			
A REPORTER. fr.																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,815,000	1,738,825	76,175	"	1,722,000	1,649,118 67	
108,000	108,000	"	"	113,000 47	100,309 47	
1,920,000	1,845,825	76,175	"	1,835,000 47	1,789,428 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.	
ADMINISTRATION CENTRALE (suite).				
			MONTANT de la dépense.	
Finances :				
4	a.	Frais de tournées	8,000	11,500
	b.	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale	3,500	
Travaux publics :				
	c.	Frais de route et de séjour		22,550
Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.				
Finances :				
5	a.	Papiers à timbrer	95,000	462,000
	b.	Papier électoral	5,000	
	c.	Autres papiers de toute espèce	110,000	
	d.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel, port de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais.	145,000	
	e.	Bibliothèque	12,000	30,300
	f.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	35,000	
	g.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	60,000	
Travaux publics :				
	h.	Fournitures de bureau, impressions, papier	4,800	30,300
	i.	Achat et entretien de meubles.	7,000	
	j.	Éclairage, chauffage, service des eaux	12,000	
	k.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux	4,000	
	l.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications téléphoniques et autres menus frais	2,500	
Service de la Monnaie.				
6		Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires		
			A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,920,000	1,845,825	76,175	,	1,835,000 47	1,789,428 14	
34,050	34,050	,	,	34,050	17,680 14	
492,300	492,500	,	,	492,300	465,623 80	
13,950	13,950	,	,	13,950	6,103 .	
2,460,300	2,384,125	76,175	,	2,375,300 47	2,276,847 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).		
		Service de la Monnaie (suite).		
		MONTANT de la dépense.		
7	a.	Fournitures pour les laboratoires : matériel, agents chimiques, balances, etc., et service de la garantie 3,100		
	b.	Dépenses variables : frais d'entretien et nettoyage des locaux, acquisition de types monétaires étrangers, achats divers, service de la bibliothèque, etc. 5,800		
	c.	Service du contrôle 2,000		
	d.	Eau et gaz 5,000		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie légales cisailées par erreur par les comptables de l'État 200		
		Documents statistiques.		
8	»	Frais de publication		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
		CHAPITRE II.		
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.		
		Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des agents du Trésor. 32 (1)	3,000 à 8,000	179,400
	b.	— des agents auxiliaires 11	300 à 600	4,700
		TOTAUX. 43		184,100
10	»	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents		
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,460,500	2,384,125	76,175	»	2,375,300 47	2,278,847 08	
16,100	17,100	»	1,000	16,100	12,582 91	
10,800	23,800	»	13,000	23,800	23,528 32	
2,487,200	2,425,025	76,175	14,000	2,415,200 47	2,314,958 31	
AUGMENTATION. . fr.		62,175				
184,100	184,100	»	»	184,100	181,269 66	(¹) Y compris un agent en disponibilité
59,900	59,900	»	»	59,900	58,800 »	
244,000	244,000	»	»	244,000	240,069 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
CHAPITRE III.								
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.								
		Surveillance générale.						
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.			
11	a.	Traitements des directeurs		9	"	Max. 9,000 Min. 8,000	75,000	
	b.	—	du directeur spécial des accises . .	1	"	8,000	8,000	
	c.	—	du directeur spécial des douanes. .	1	"	8,000	8,000	
	d.	—	des inspecteurs provinciaux. . . .	6	1 ^{re}	6,500	39,000	
				4	2 ^e	6,000	24,000	
	e.	—	de l'inspecteur spécial des accises. .	1	"	Max. 6,500 Min. 5,000	6,500	
	f.	—	d'un contrôleur id. id.	1	"	Max. 6,000 Min. 3,150	5,000	
	g.	—	des chefs de bureau de direction . .	3	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000	
				3	2 ^e	4,200	12,600	
				3	3 ^e	3,600	10,800	
				16	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	44,800	
	h.	—	des commis de direction.	20	2 ^e	2,100	42,000	
				31	3 ^e	1,700	52,700	
				14	4 ^e	1,300	18,200	
i.	Indemnités	id.	id.	. . .	"	"	20,000	
j.	—	des surnuméraires	"	"	"	"	101,200	
TOTAUX. . .		113	. . .			485,800		
Service de la conservation du cadastre.								
12	a.	Traitement de l'inspecteur		1	"	6,500	6,500	
	b.	—	des sous-inspecteurs	3	"	Max. 5,500 Min. 5,000	16,500	
	c.	—	des contrôleurs	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,500	35,000	
				6	2 ^e	4,000	24,000	
				5	3 ^e	3,500	17,500	
				95	1 ^{re}	1 ^{re} Max. 3,500 Max. 3,200 Min. 2,900	299,000	
	d.	—	des géomètres	85	2 ^e	Max. 2,500 Min. 2,500	210,500	
				75	3 ^e	Max. 2,000 Min. 1,800	148,000	
				70	4 ^e	Max. 1,500 Min. 1,300	101,000	
	e.	Indemnités	des géomètres	"	"	"	"	111,000
	f.	—	des surnuméraires	"	"	"	"	90,000
	TOTAUX. . .		347	. . .			1,059,000	
	A REPORTER. . .fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
485,800	485,800	,	,	485,800	464,462 62	
1,059,000	1,059,000	,	,	1,030,500	944,827 47	
1,544,800	1,544,800	,	,	1,516,500	1,409,290 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . fr.				
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.				
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
13	a.	34	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	200,000	
	Traitements des contrôleurs	54	2 ^e	4,200	142,800	
		57	3 ^e	3,600	133,200	
		15	4 ^e	3,150	40,950	
	b.	29	"	Max. 2,650 Min. 2,150	74,000	
	c.	— des sous-contrôleurs	5	1 ^{re}	9,000	45,000
			4	2 ^e	7,500	30,000
			6	3 ^e	6,000	36,000
			6	4 ^e	5,000	30,000
			9	5 ^e	4,000	36,000
			8	6 ^e	3,300	26,400
			11	7 ^e	2,700	29,700
			18	8 ^e	2,200	59,600
	d.	25	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	100,000	
	— des vérificateurs	55	2 ^e	2,650	92,750	
		55	3 ^e	2,100	73,500	
		63	4 ^e	1,600	100,800	
		54	1 ^{re}	Max. 2,700 Min. 2,500	91,800	
	e.	40	2 ^e	1,900	76,000	
	— des commis aux écritures	40	3 ^e	1,600	64,000	
		100	4 ^e	1,300	130,000	
		250	1 ^{re}	Max. 1,950 Min. 1,800	472,500	
		f.	250	2 ^e	Max. 1,650 Min. 1,500	375,000
		— des commis des accises	180	3 ^e	Max. 1,450 Min. 1,300	234,000
	250		4 ^e	1,200	300,000	
g.	Indemnités de résidence	"	"	"	113,400	
h.	Indemnités et frais de déplacement des agents char- gés du jaugeage des navires	"	"	"	2,600	
i.	Augmentation des traitements des commis des accises, nominations éventuelles, etc.	"	"	"	125,000	
TOTAUX		1,516			3,215,000	
14	a.	Remises proportionnelles et indemnités (522 agents)			2,240,000	
	b.	Indemnités des receveurs pour confection des rôles des contributions directes			117,000	
	c.	— pour copies des rôles des contributions directes.			146,000	
	(Crédits non limitatifs.)				2,503,000	
		A REPORTER fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,544,800	1,544,800	»	»	1,516,500	1,409,290 09	
3,215,000	3,090,000	125,000	»	3,095,950	2,947,622 43	
2,505,000	2,505,000	»	»	2,503,000	2,628,085 85	
7,262,800	7,137,800	125,000	»	7,115,250	6,985,898 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . . . fr.					
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).					
15		Service des douanes et de la recherche maritime.		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers		1	"	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	b.	Traitements des contrôleurs		16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
				16	2 ^e	3,600	57,600
				18	3 ^e	3,150	56,700
	c.	— des lieutenants		44	"	Max. 2,650 Min. 2,500	111,600
	d.	— des sous-lieutenants		60	"	Max. 2,100 Min. 2,000	120,000
	e.	— des brigadiers		433	"	Max. 1,800 Min. 1,600	736,100
	f.	— des sous-brigadiers.		767	"	Max. 1,500 Min. 1,300	1,062,200
	g.	— des préposés.		1030	"	Max. 1,400 Min. 1,200	1,443,000
				930	"	1,100	1,043,000
				940	"	1,000	940,000
	h.	— des matelots.		35	"	Max. 1,500 Min. 1,400	42,700
				10	"	1,300	13,000
	i.	— des mousles		10	"	1,200	12,000
				4	"	800	3,200
	j.	Service des embarcations à vapeur de la douane.	Traitement des patrons	2	"	Max. 2,100 Min. 1,700	4,200
			— des sous-patrons	5	"	Max. 1,650 Min. 1,500	7,700
			— des machinistes.	2	"	Max. 2,100 Min. 1,700	4,200
			— des machinistes-chauffeurs	7	"	Max. 1,650 Min. 1,500	11,200
k.	Service des fabriques de sucre.	Traitements des sous-brigadiers	50	"	Max. 1,500 Min. 1,300	63,000	
" des préposés.		300	"	"	343,000		
l.		" des préposés temporaires.	800	"	"	230,000	
m.	Service de la masse d'habillement		"	"	"	9,800	
n.	Indemnités de résidence		"	"	"	276,900	
o.	Indemnités et frais de déplacement des agents chargés du service des jaugeages de navires		"	"	"	2,000	
	Augmentation des traitements du personnel infé- rieur, nominations éventuelles, etc.		"	"	"	280,100	
	TOTAUX.		5,318	..	..	6,980,000	
		Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.					
16	"	Traitement de l'essayeur	1	1 ^{re}	3,500	3,500	
		A REPORTER fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,262,800	7,137,800	125,000	»	7,115,250	6,085,898 55	
6,980,000	6,699,900	280,100	»	6,679,900	6,561,478 47	
5,500	3,800	n	»	3,800	3,499 92	
14,246,300	13,841,200	405,100	»	13,798,650	13,550,876 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
			REPORT. fr.
			ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).
			<i>Service des laboratoires.</i>
17	a.	Abonnement du chimiste	6,000
	b.	Traitement du chimiste-aviseur	5,000
	c.	— du chimiste-adjoint	2,500
	d.	Indemnités et salaires des aides et gens de service	5,800
	e.	Loyer.	1,000
	f.	Frais de chauffage et d'éclairage	550
	g.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc.	5,800
	h.	Menus objets	530
	i.	Frais de déplacement du chimiste.	1,500
			<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>
18	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
			<i>Traitements temporaires.</i>
19	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
			<i>Frais de bureau et de tournées.</i>
20	a.	Frais de bureau	40,000
	b.	Frais de tournées	64,000
			<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>
21	a.	Indemnités des commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— des experts de la contribution personnelle	80,300
	c.	— des répartiteurs du droit de patente	50,000
	d.	— des porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement des employés des provinces	24,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	30,500
	j.	Frais d'escorte de la douane	30,000
	k.	Indemnités des employés de la douane pour travaux extraordinaires.	352,800
	l.	Indemnités des agents chargés du recensement des plants de tabac, conformément à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 : 1° Agents communaux fr. 28,000 2° — de l'Administration des Contributions directes, etc. 15,000	43,000
	m.	Indemnités des agents chargés de la surveillance permanente des raffineries de sucre et des fabriques d'acide acétique	30,000
	n.	Indemnité des agents chargés de la mise au courant des documents cadastraux se rapportant à la nouvelle évaluation des propriétés foncières	24,500
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
14,246,500	13,844,200	403,100	»	13,798,650	13,550,876 74	
26,500	26,500	»	»	26,500	26,483 19	
280,000	280,000	»	»	352,000	299,999 93	
33,000	30,000	3,000	»	30,172 16	29,997 97	
104,000	104,000	»	»	104,000	88,291 70	
820,000	795,500	24,500	»	760,500	739,548 61	
15,511,800	15,077,200	434,600	»	15,051,822 16	14,735,198 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Police en matière de douane et d'accise.</i>	
22		Mesures de police en matière de douane et d'accise	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.	70,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et d'embarcations.	136,525
23	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
15,511,800	15,077,200	434,600	»	15,051,822 16	14,735,198 14	
15,000	15,000	»	»	15,000 »	1,390 82	
236,425	236,425	»	»	308,425 »	266,424 98	
15,763,225	15,328,625	434,600	»	15,375,247 16	15,005,013 94	
AUGMENTATION. . fr		434,600				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.															
CHAPITRE IV.																	
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.																	
<i>Traitement du personnel de l'enregistrement et du timbre.</i>																	
		<table> <tr> <th>Nombre d'agents</th><th>Traitement par an</th><th>MONTANT de la dépense</th></tr> </table>	Nombre d'agents	Traitement par an	MONTANT de la dépense												
Nombre d'agents	Traitement par an	MONTANT de la dépense															
a.	Directeurs	9 8,000 à 9,000 76,500															
b.	Inspecteurs	<table> <tr> <td>7 4^{re} classe.</td><td>7,000</td><td>49,000</td></tr> <tr> <td>7 3^e classe</td><td>6,500</td><td>45,500</td></tr> </table>	7 4 ^{re} classe.	7,000	49,000	7 3 ^e classe	6,500	45,500									
7 4 ^{re} classe.	7,000	49,000															
7 3 ^e classe	6,500	45,500															
c.	Indemnités des inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	14 500 7,000															
d.	Vérificateurs	<table> <tr> <td>18 1^{re} classe</td><td>5,400 à 6,000</td><td>102,600</td></tr> <tr> <td>15 2^e classe</td><td>4,800</td><td>72,000</td></tr> <tr> <td>10 3^e classe.</td><td>4,200</td><td>42,000</td></tr> </table>	18 1 ^{re} classe	5,400 à 6,000	102,600	15 2 ^e classe	4,800	72,000	10 3 ^e classe.	4,200	42,000						
18 1 ^{re} classe	5,400 à 6,000	102,600															
15 2 ^e classe	4,800	72,000															
10 3 ^e classe.	4,200	42,000															
e.	Chefs de bureau de direction	9 3,500 à 6,000 40,000															
f.	Commis de direction	21 1,500 à 2,600 43,000															
24 g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1 5,000 à 6,000 5,500															
h.	Employés chargés de l'expédition des pièces dans les directions ainsi que des travaux matériels du service du timbre	<table> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 2,400</td><td></td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 2,200</td><td></td></tr> <tr> <td>25 51</td><td>1,700 à 1,900</td><td>81,000</td></tr> <tr> <td>22</td><td>1,200 à 1,600</td><td></td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,080</td><td></td></tr> </table>	1	2,000 à 2,400		1	2,000 à 2,200		25 51	1,700 à 1,900	81,000	22	1,200 à 1,600		2	1,080	
1	2,000 à 2,400																
1	2,000 à 2,200																
25 51	1,700 à 1,900	81,000															
22	1,200 à 1,600																
2	1,080																
i.	Rétributions des receveurs chargés de remplir temporai- rement les fonctions de vérificateur	variable. Indéterminé. 5,000															
j.	Rétributions et indemnités des surnuméraires	56 Id. 95,200															
k.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	„ „ 13,900															

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
678,200	668,000	10,200	,	666,500	674,755 12	
678,200	668,000	10,200	,	666,500	674,755 12	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
25	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>			
26	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	"	31,000
	b.	Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	"	2,100
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration. . .	"	"	1,000
	d.	Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau . .	1	1,200	1,200
		TOTAUX.	14		35,300
		<i>Traitements du personnel du domaine.</i>			
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	3	"	750
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	a.	Receveur.	1	Max. 5,500	5,500
	b.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . .	12	"	5,100
	c.	Agents chargés des versements	2	"	140
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteurs	2	"	980
	b.	Percepteur	1	"	1,200
		<i>4° Sambre canalisée.</i>			
27	a.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . .	14	"	5,760
	b.	Messagers chargés des versements.	5	"	1,210
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>			
	a.	Éclusiers et percepteurs	4	"	1,330
	b.	Éclusier au service du contrôle	1	"	50
	c.	Messager chargé des versements	1	"	300
		<i>6° Meuse.</i>			
	a.	Percepteur	1	"	550
	b.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle . .	15	"	4,755
	c.	Messagers chargés des versements.	4	"	240
		A REPORTER.	62		25,815

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
678,200	668,000	10,200	»	666,500 »	674,755 12	
18,000	18,000	»	»	19,500 »	7,683 32	
35,300	35,500	»	»	35,300 »	34,513 60	
731,500	721,500	10,200	»	721,300 »	716,952 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. fr.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Domaines. — Traitements (suite).	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense
		REPORT.	62		25,815
		7° Escout.			
a.		Percepteurs	2	»	2,500
b.		Éclusiers-percepteurs	6	»	2,005
c.		Pontonier au service du contrôle.	1	»	190
		8° Lys.			
		Éclusiers-percepteurs.	5	»	2,415
		9° Canal de Gand à Ostende.			
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs	3	»	2,490
b.		Pontonier au service du contrôle.	1	»	100
		10° Canal de Terneuzen et Moervaert.			
		Éclusiers et pontonnier-percepteur	4	»	2,100
		11° Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.			
a.		Receveurs	2	Max. 5,500	8,500
b.		Percepteur	1	»	900
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs	10	»	5,245
d.		Pontonniers au service du contrôle	4	»	550
e.		Messagers chargés des versements	3	»	460
		12° Petite Nèthe canalisée.			
a.		Éclusiers-percepteurs.	2	»	270
b.		Éclusier au service du contrôle	1	»	50
		A REPORTER.	107		53,190

27
(suite)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
751,300	721,300	10,200	•	721,300	716,952 04	
751,300	721,300	10,200	•	721,300	716,952 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).
		Domaines. — Traitements (suite).
		REPORT. . . .
		13° Canal de Liège à Maestricht.
	a.	Éclusiers-percepteurs. 2 » 1,300
	b.	Messagers chargés des versements 2 » 330
		14° Yser, canaux de Plasschendaële et d'Ypres à l'Yser.
		Éclusiers-percepteurs. 6 » 1,860
		15° Canal de Furnes à Bergues (partie belge).
		Éclusier-percepteur 1 » 50
		16° Canal de Roulers à la Lys.
		Éclusier-percepteur 1 » 350
		17° Canal de dérivation de la Lys.
	a.	Éclusiers-percepteurs. 2 » 1,600
	b.	Messager chargé des versements 1 » 75
		18° Canal de Bossuyt à Courtrai.
		Éclusiers-percepteurs. 2 » 290
		19° Canal du Centre.
	a.	Éclusier-percepteur 1 » 70
	b.	Éclusier au service du contrôle. 1 » 50
		20° Ourthe.
	a.	Éclusiers-percepteurs. 3 » 520
	b.	Messager chargé des versements 1 » 100
		21° Contrôle des différentes voies navigables.
		Contrôleurs. 6 3,200 à 4,800 22,700
		22° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.
		Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin. 4 » 1,050
		23° Abbaye de Villers.
		Salaire du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée 3 » 1,270
		24° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc. » » 10,195
		TOTAUX. 143 95,000
27 (suite)		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
731,500	721,500	10,200	»	721,500 »	716,952 04	
95,000	95,000	»	»	90,000 »	91,978 84	
826,500	816,500	10,200	»	811,500 »	808,930 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (<i>suite</i>).
28	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Credit non limitatif.</i>)
		<i>Matériel.</i>
29	a.	Contaction de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. 12,200
	b.	Frais d'emballage. 2,800
	c.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux. 10,000
		<i>Dépenses du domaine.</i>
30	a.	Travaux d'entretien, amélioration, construction, etc., frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés. 52,000
	b.	Charges et contributions. 27,000
	c.	Frais de vente et autres actes 3,000
31	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Credit non limitatif.</i>) . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
826,500	816,500	10,200	»	811,500	808,930 88	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,400,000	1,529,518 66	
25,000	25,500	1,500	»	25,500	21,079 16	
62,000	50,000	12,000	»	45,500	34,709 71	
1,500	1,500	»	»	1,500	578 22	
2,415,000	2,391,500	23,700	»	2,281,800	2,304,016 65	
AUGMENTATION. . fr.		23,700				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
50,000	56,000	»	6,000	50,005 39	53,000 »	
50,000	56,000	»	6,000	50,005 59	53,000 »	
DIMINUTION. . . fr.		6,000				
6,100,000	6,100,000	»	»	5,800,000	5,702,505 56	
85,000	85,000	»	»	108,553 50	131,638 81	
1,250,000	1,250,000	»	»	1,411,346 65	1,210,054 14	
90,000	90,000	»	»	93,000 »	86,545 53	
7,525,000	7,525,000	»	»	7,412,900 15	7,151,685 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
37		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite). 3. — Travaux hydrauliques. Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entre- tien ordinaire et extraordinaire, améliorations, administration. BASSIN DE LA MEUSE. a. Meuse. fr. 407,000 » b. Sambre 220,000 » c. Ourthe 45,000 » d. Canal de Charleroi à Bruxelles 158,500 » e. — de Liège à Maestricht. 120,000 » f. — de Maestricht à Bois-le-Duc. 80,000 » g. — de jonction de la Meuse à l'Escaut. 185,000 » h. — d'embranchement vers le camp de Beverloo. 48,600 » i. — — vers Hasselt 40,000 » j. — — vers Turnhout 58,000 » k. — de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor. 38,000 » BASSIN DE L'ESCAUT. l. Escaut 500,000 » m. Haine. 4,000 » n. Lys 94,000 » o. Dendre 8,000 » p. Durme 4,000 » q. Rupel. 59,000 » r. Nèthe inférieure et Grande-Nèthe 15,500 » s. Petite-Nèthe canalisée 20,000 » t. Dyle et Démer 33,500 » u. Senne. 16,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).			
BASSIN DE L'ESGAUT (suite).			
v.		Canal du Centre	33,000 »
w.		— de Mons à Condé	22,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing	34,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai	41,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée	7,500 »
a'.		— de Roulers à la Lys	52,000 »
b'.		— de dérivation de la Lys	71,000 »
c'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges	7,000 »
d'.		— de Gand par Bruges à Ostende	103,000 »
e'.		— de Plasschendale à Nieuport	6,500 »
f'.		— de Selzaete à la mer du Nord	48,000 »
g'.		— de Gand à Terneuzen	48,300 »
h'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede	10,000 »
BASSIN DE L'YSER.			
i'.		Yser	20,000 »
j'.		Canal de Loo.	32,500 »
k'.		— d'Ypres à l'Yser.	8,000 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à Dunkerque	10,000 »
m'.		— de Furnes à Bergues.	1,500 »
DIVERS.			
n'.		Barrage de la Gileppe.	1,000 »
o'.		Lignes télégraphiques et téléphoniques	40,000 »
p'.		Service de l'hydrographie	18,000 »
q'.		Irrigations de la Campine	1,100 »
r'.		Plantations nouvelles	13,500 »
38		Bacs, passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation . .	
A REPORTER.			fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,500,000	2,401,400	98,600	•	2,401,400 •	2,286,158 00	
52,000	52 000	•	•	52,000 •	50,983 06	
2,552,000	2,453,400	98,600	•	2,453,400 •	2,337,122 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																		
		REPORT.																																																																		
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).																																																																		
		Ports, côtes, phares, fanaux, entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administra- tion — Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides :																																																																		
39	a.	Port d'Ostende fr. 452,000 »																																																																		
	b.	Port de Nieuport 175,000 »																																																																		
	c.	Port de Blankenberghe 40,000 »																																																																		
	d.	Côtes. Boisement des dunes. Travaux intéressant l'hygiène, subsides 225,000 »																																																																		
	e.	Phares et fanaux 8,000 »																																																																		
		TOTAL . . . fr.																																																																		
		4. — PERSONNEL.																																																																		
40	"	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplace- ments. — Inspection en province des services d'exécution : frais de déplacements des fonctionnaires chargés de l'inspection générale. — Jurys d'examen : frais divers																																																																		
		<table><tr><th rowspan="2">GRADES.</th><th rowspan="2">TRAITEMENTS.</th><th colspan="2">CADRES</th><th rowspan="2">Observations.</th></tr><tr><th>régimen- taires</th><th>effectifs.</th></tr><tr><td colspan="5"><i>Ponts et chaussées.</i></td></tr><tr><td>Inspecteur général à titre personnel. . .</td><td>10,500</td><td></td><td>1</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 1^{re} classe. .</td><td>9,000</td><td rowspan="2">15</td><td rowspan="2">11 (1)</td><td rowspan="2">(1) Dont 5 à 10,500 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.</td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe. .</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Ingénieur principal de 1^{re} classe.</td><td>6,500 - 7,000</td><td rowspan="3">56</td><td rowspan="3">56</td><td rowspan="3">dont 5 ff. d'ingénieurs en chef directeurs, et 1 à 4,000 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>5,500 - 6,000</td></tr><tr><td>Ingénieur de 1^{re} classe</td><td>4,500 - 5,000</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>3,500 - 4,000</td><td rowspan="3">142</td><td rowspan="3">147</td><td rowspan="3">dont 1 payé sur le Budget des dépenses extraordinaires.</td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>3,000 - 3,250</td></tr><tr><td>Conducteur principal de 1^{re} classe. . . .</td><td>4,500-5,000-5,500</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>3,500 - 4,000</td><td rowspan="3">142</td><td rowspan="3">147</td><td rowspan="3">dont 1 payé sur le Budget des dé- penses extraordinaires.</td></tr><tr><td>Conducteur de 1^{re} classe.</td><td>3,000 - 3,250</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>2,500 - 2,750</td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>2,000 - 2,250</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="5"><i>Service de l'hydrographie.</i></td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe .</td><td>8,000</td><td>1</td><td>1</td><td></td></tr></table>	GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	régimen- taires	effectifs.	<i>Ponts et chaussées.</i>					Inspecteur général à titre personnel. . .	10,500		1		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe. .	9,000	15	11 (1)	(1) Dont 5 à 10,500 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.	Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe. .	8,000	Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	56	56	dont 5 ff. d'ingénieurs en chef directeurs, et 1 à 4,000 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.	Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	142	147	dont 1 payé sur le Budget des dépenses extraordinaires.	Id. de 3 ^e classe.	3,000 - 3,250	Conducteur principal de 1 ^{re} classe. . . .	4,500-5,000-5,500	Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	142	147	dont 1 payé sur le Budget des dé- penses extraordinaires.	Conducteur de 1 ^{re} classe.	3,000 - 3,250	Id. de 2 ^e classe.	2,500 - 2,750	Id. de 3 ^e classe.	2,000 - 2,250				<i>Service de l'hydrographie.</i>					Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe .	8,000	1	1	
GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES			Observations.																																																															
		régimen- taires	effectifs.																																																																	
<i>Ponts et chaussées.</i>																																																																				
Inspecteur général à titre personnel. . .	10,500		1																																																																	
Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe. .	9,000	15	11 (1)	(1) Dont 5 à 10,500 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.																																																																
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe. .	8,000																																																																			
Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	56	56	dont 5 ff. d'ingénieurs en chef directeurs, et 1 à 4,000 francs à raison de 6 années de jouissance du traitement maximum.																																																																
Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000																																																																			
Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000																																																																			
Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	142	147	dont 1 payé sur le Budget des dépenses extraordinaires.																																																																
Id. de 3 ^e classe.	3,000 - 3,250																																																																			
Conducteur principal de 1 ^{re} classe. . . .	4,500-5,000-5,500																																																																			
Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	142	147	dont 1 payé sur le Budget des dé- penses extraordinaires.																																																																
Conducteur de 1 ^{re} classe.	3,000 - 3,250																																																																			
Id. de 2 ^e classe.	2,500 - 2,750																																																																			
Id. de 3 ^e classe.	2,000 - 2,250																																																																			
<i>Service de l'hydrographie.</i>																																																																				
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe .	8,000	1	1																																																																	
		A REPORTER. fr																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,552,000	2,453,400	98,600	,	2,453,400	2,326,122 05	
900,000	900,000	,	,	900,000	870,596 49	
5,452,000	5,353,400	98,600	,	5,353,400	5,196,718 54	
AUGMENTATION. . fr.		98,600				
1,384,700	1,364,575	20,125	,	1,289,725	1,242,091 26	
1,584,700	1,564,575	20,125	,	1,289,725	1,242,091 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO
des
articles.

LITTÉRA
des
dévelop-
pements.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

41					REPORT. fr.
					ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).
					Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes de l'Administration des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. — Jurys d'examen : frais divers

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,584,700	1,364,575	20,125	»	1,289,725	1,242,091 26	
1,479,225	1,434,265	44,960	»	1,409,915	1,361,165 52	
2,865,925	2,798,840	65,085	»	2,699,640	2,603,256 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs	
REPORT. fr.					
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES (suite).					
Personnel des voies navigables (suite).					
	Chef-garde-dunes	1,400	"	1	
	Garde-dunes	1,000 - 1,100	"	7	
	Garde-souterrain	1,000	"	1	
	Cantonnier maritime	1,000	"	2	
	Gardien de barrage	1,100	"	1	
	Éclusiers-receveurs	550 à 1,600	"	75	
	Éclusier-receveur principal	725	"	1	
	Éclusiers-contrôleurs	900 à 1,200	"	11	
	Éclusiers-barragistes	1,000 à 1,200	"	10	
	Éclusiers-barragistes-receveurs	1,200	"	2	
	Éclusiers-gardes-rivières	1,000 à 1,500	"	2	
	Éclusiers-machinistes	1,000 à 1,500	"	2	
	Éclusier-garde-canal	1,400	"	1	
	Éclusiers	700 à 1,600	"	157	
	Chefs-aides-éclusiers	1,100 - 1,200	"	4	
	Aides-éclusiers-chauffeurs	1,000	"	2	
	Aide-éclusier-mécanicien	1,100	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir	1,200	"	1	
	Aides-éclusiers	800 à 1,100	"	113	
	Chef-pontier	1,500	"	1	
	Pontier-garde-rivière	1,050	"	1	
	Pontiers-receveurs	800 - 850	"	6	
	Pontier-receveur-contrôleur	850	"	1	
	Pontiers-contrôleurs	800 - 850	"	4	
	Pontiers	fr. 0 50 par jour à 1,825	"	200	
	Aides-pontiers	800 - 825	"	6	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,500	"	1	
	Machinistes	1,200 à 1,000	"	2	
	Aides-machinistes	1,500	"	2	
	Garde-déversoir	800 à 1,000	"	24	
	Jaugeur	400	"	1	
	Chef-plongeur-garde-rivière	1,700	"	1	
	Machiniste-mécanicien	1,750	"	1	
	Passeurs d'eau	580 à 2,000	"	5	
	Chauffeurs	1,000 - 1,050	"	2	
	Chauffeur mécanicien	1,500	"	1	
A REPORTER fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
2,863,925	2,798,840	65,085	»	2,699,640	2,603,236 58	
2,863,925	2,798,840	65,085	»	2,699,640	2,603,236 58	

DÉVELOPPEMENTS — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DEPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,863,925	2,798 840	65,085	"	2,699,640	2,603,256 58	
238,682	250,482	8,500	"	227,272	211,157 44	
3,102,607	3,029,022	73,585	"	2,926,912	2,814,414 02	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES. *

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
3,102,607	3,029,022	73,585	»	2,926,912	2,814,414 02	
3,102,607	3,029,022	73,585	»	2,926,912	2,814,414 02	
AUGMENTATION. . fr		73,585 »				
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000 »	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000 »	
(¹) 20,000	20,000	»	»	20,000	14,921 91	(¹) Y compris les traitements de disponibilité accordés à des agents de l'Administration centrale des Ponts et Chaussées.
20,000	20,000	»	»	20,000	14,921 91	
50,000	56,000	»	6,000	50,005 39	53,000 »	
7,525,000	7,525,000	»	»	7,412,900 15	7,131,663 84	
5,452,000	3,353,400	98,600	»	5,353,400 »	3,106,718 54	
3,102,607	3,029,022	73,585	»	2,926,912 »	2,814,414 02	
14,000	14,000	»	»	14,000 »	14,000 »	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	14,921 91	
14,163,607	13,997,422	172,185	6,000	13,777,217 54	13,224,718 31	
AUGMENTATION. . fr.		166,185 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
PENSIONS ET SECOURS.		
Premier terme des pensions à accorder éventuellement (<i>crédit non limitatif</i>) :		
45	a.	Finances fr. 27,200 »
	b.	Travaux publics. 8,530 »
Finances :		
46	a.	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions fr. 22,000 »
	b.	Travaux publics :
		Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et d'employés décédés qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Rentes annuelles accordées au sieur Maucourant, ancien ouvrier permanent, ainsi qu'aux veuves et enfants des sieurs Baufays, Bodart et Martin, décédés accidentellement en service 29,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
47	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 46
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VIII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Administration des Contributions directes, Douanes et Accises.</i>		
»	»	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier (<i>pour mémoire</i>)
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
35,550	35,550	»	»	35,550	47,245 93	
51,500	51,500	»	»	41,500	39,691 15	
87,050	87,050	»	»	77,050	86,937 08	
7,000	7,000	»	»	7,000	1,072 82	
7,000	7,000	»	»	7,000	1,072 82	
»	»	»	»	»	23,605 92	
»	»	»	»	»	23,605 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Administration des Ponts et Chaussées.</i>
48	»	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation
49	»	Académie royale flamande, à Gand. Travaux de construction et de décoration
50	»	Observatoire royal, à Uccle. Travaux d'aménagement
51	»	Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Mons
52	»	Agrandissement des bureaux et de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers
53	»	Achèvement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges
54	»	Ruines de l'abbaye de Villers
55	»	Escaut. Construction d'embarcadères. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. .
56	»	Sambre canalisée. Amélioration, expropriations et travaux
57	»	Meuse. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.
58	»	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration de maisons.
59	»	Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés
		<i>Pour mémoire :</i>
»	»	Canal de dérivation de la Lys. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration
»	»	Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.
»	»	Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement.
»	»	Dépôt des archives de l'État, à Anvers. Construction d'un bâtiment place Phoenix.
»	»	Palais de Justice de Bruxelles. Aménagement des abords du Palais et de la place Poelaert . .
»	»	Office des brevets (hôtel de la rue de la Loi, 19). Agrandissement et amélioration des locaux .
»	»	Dépôt des archives de l'État, à Gand. Construction et appropriation
»	»	Ancien château des comtes de Flandre, à Gand. Restauration
»	»	Yser. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration
»	»	Canaux du Limbourg. Acquisition d'un bateau brise-glace
»	»	Canal de Bossuyt à Courtrai. Renouvellement d'une machine d'alimentation
»	»	Meuse. Construction et reconstruction d'estacades
»	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
					23,605 92	Article 72 du Budget de l'Agriculture pour l'exercice 1904.
50,000	50,000			50,000	39,457 02	
50,000	50,000			10,000		
280,000	200,000	80,000		250,000	140,000	
100,000		100,000				
100,000	100,000			100,000		
500,000		500,000				
100,000	50,000	50,000				
100,000	20,000	80,000		20,000		
150,000	400,000		250,000	140,000	205,377 71	
60,000	80,000		20,000			
50,000	100,000		50,000	60,000	21,401 07	
600,000	500,000	100,000		1,000,000	231,808 19	
	100,000		100,000	100,000		
				25,000		
	450,000		450,000	450,000	4,202 44	
	120,000		120,000	80,000		
				200,000	32,555 80	
					23,238 96	
					11,276 60	
	300,000		300,000			
	100,000		100,000			
				100,000		
				55,000	30,233 46	
	10,000		10,000			
1,920,000	2,590,000	710,000	1,380,000	2,620,000	763,047 17	
Diminution. . fr.		670,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉROS des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, Douanes et Accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des Domaines dans les provinces
V.	— des Ponts et Chaussées dans les provinces
VI.	Pensions et secours
VII.	Dépenses imprévues.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
VIII.	Services divers
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,487,200 »	2,425,025 »	62,175 »	»	2,415,200 47	2,314,958 31	
244,000 »	244,000 »	»	»	244,000 »	240,069 66	
15,763,225 »	15,328,625 »	434,600 »	»	15,375,247 16	15,003,013 94	
2,415,000 »	2,391,300 »	23,700 »	»	2,281,800 »	2,394,616 63	
14,163,607 »	13,997,422 »	166,185 »	»	13,777,217 54	13,224,718 31	
87,050 »	87,050 »	»	»	77,050 »	86,937 08	
7,000 »	7,000 »	»	»	7,000 »	1,072 82	
1,920,000 »	2,590,000 »	»	670,000 »	2,620,000 »	763,047 17	
37,087,082 »	37,070,422 »	686,660 »	670,000 »	36,797,515 17	34,028,433 92	
AUGMENTATION. . . fr.		16,660 »				

(74)